



COMMUNIQUE DE PRESSE AINOA – LES INNOVATEURS EN FORMATION

28/04/2025

CFA à distance : une réduction des NPEC priverait plus de 8000 jeunes d'accès à la formation

Les acteurs historiques de la formation à distance font face à une menace de taille : une baisse de 20% des niveaux de prise en charge (NPEC). Cette réduction met en péril un écosystème encore récent, essentiel pour les jeunes éloignés des grands centres ou en situation personnelle complexe (âge, handicap, phobies scolaires....). Dans une démarche collective inédite, les représentants des CFA pionniers dans le 100% distanciel, membres d'AINOA, prennent la parole pour expliquer les risques que fait peser cette baisse sur l'écosystème. En investissant dans des infrastructures robustes et en répondant aux besoins de métiers en tension, ces CFA jouent un rôle crucial dans l'économie. La rentabilité de ces structures est déjà fragile, et cette baisse pourrait compromettre l'ensemble de la filière, forçant une révision des investissements et affaiblissant l'offre de formation sur tout le territoire.

Nous sommes des acteurs historiques de la formation qui avons choisi d'investir dans l'innovation pédagogique pour offrir une autre possibilité de se former aux 8000 jeunes qui ont rejoint nos CFA. Notre public recouvre des personnes éloignées des grands centres ou vivant des situations personnelles incompatibles avec l'organisation classique des cours en CFA et qui ont donc choisi la modalité du distanciel.

Les besoins de formation sont très importants dans notre pays et notre offre vient compléter l'existant en l'adressant à l'ensemble du territoire. Elle propose un panel de certifications, notamment sur des métiers en tension, sur l'ensemble des niveaux de qualification. Ces dernières étant très demandées par les entreprises aujourd'hui qui peinent à recruter sur ces métiers.

La menace d'une baisse de 20% des NPEC, spécifique aux CFA du distanciel fragilise un écosystème encore très jeune. Nous représentons une poignée d'acteurs sur ce segment qui est dans une logique d'investissement, pour recruter des entreprises, capter des publics, développer des infrastructures techniques robustes et efficaces et finalement valoriser des métiers jugés peu attractifs jusqu'alors.

À ce jour, l'activité de CFA à distance réalisée par les structures signataires de ce communiqué affiche une marge en moyenne bien inférieure à la moyenne nationale constatée par France compétences qui l'établit pour l'année 2023 à 8,6% pour l'ensemble des CFA (cf. Rapport sur l'usage des fonds de la formation professionnelle).

Ce projet de baisse n'est donc pas compatible avec le modèle économique des CFA à distance et affaiblira l'ensemble de la filière.

Signataires du communiqué :

ASCOR

L'ATELIER DES CHEFS

L'ECOLE FRANCAISE

OPENCLASSROOMS

SKILLANDYOU

STUDI

Contact :

Aurélia Bollé, Déléguée générale d'AINOA

aurelia.bolle@ainoa-asso.fr

Qui sommes-nous

www.ainoa-asso.fr

AINOA est l'association de référence sur la formation à distance. Elle regroupe une centaine de structures (entreprises, prestataires de services, organismes de formation privés et publics, associations professionnelles patronales et de salariés, collectivités territoriales...) et indépendants, tous impliqués dans le développement du digital et de l'innovation pédagogique.